



Litige entre mon épouse et son ancien employeur

Par riggs, le 28/06/2009 à 16:26

Bonjour,

mon épouse a été accusée d'avoir détourné de fonds de son entreprise, elle a reconnu les faits lors d'une réunion dans un bureau avec son ancien patron (car elle avait déjà été licenciée) et son avocat qui était au téléphone. Mon épouse n'était pas représentée car elle ne savait pas qu'il lui ferait écrire et signer une lettre comme quoi elle reconnaissait avoir volé cet argent. Ils sont tombés d'accord sur un protocole transactionnel avec une somme d'argent bien précise car des soins de recherche avaient été effectués. Cette somme d'argent a été versée entièrement par mes beaux-parents 48 heures après la signature de cet accord. Je tiens à préciser que mon épouse n'est pas coutumière du fait et qu'elle était en pleine dépression à ce moment-là car elle subissait beaucoup trop de pression à son travail. Actuellement, elle est en cours de traitement et je lui ai pris rendez-vous chez un psychiatre pour la faire soigner car elle a également vidé mes comptes et n'a réglé aucune facture à ce jour. Je suis interdit bancaire. Je suis sûr que c'est un moment d'égarement et qu'en la faisant soigner, tout s'arrangera. Je le sais car j'ai 38 ans et je connais mon épouse depuis l'âge de 9 ans. Je sais que ce n'est pas une voleuse, c'est même tout le contraire, c'est une femme très simple. Depuis toujours, je vous en détaille ma lettre pour que vous puissiez vous mettre dans le contexte. Toujours est-il que son ancienne entreprise continue à l'appeler en lui disant que s'il trouve autre chose, ils porteraient plainte contre elle. Je pensais qu'avec cet accord transactionnel et la somme d'argent réglée, cela mettrait fin au litige. Cela tourne au harcèlement et ce n'est pas bon pour la santé de mon épouse. Que puis-je faire pour que cela cesse ? Nous avons payé, elle regrette, elle se fait soigner, elle a peur de sortir de la maison. Ai-je un recours si cela persiste ? Ont-ils le droit de nous persécuter malgré l'accord signé ? Merci de m'aider, je n'ai que vous comme solution pour l'instant. Merci de me répondre.